

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Libération du potentiel de Brampton et des contraintes de service régionales afin de créer des emplois et de stimuler l'économie

BRAMPTON, ON (7 juin 2023) – La Ville insiste auprès du Conseil de transition mis sur pied par la Province afin qu'il examine le plus rapidement possible la dissolution de la Région de Peel afin de ne pas nuire à la croissance de Brampton et de ne pas accroître la pression financière sur ses résidents.

Hier, la Ville a signalé sept exemples précis de demandes logement approuvées actuellement retardées en raison des contraintes régionales de service. Ces projets créeraient à eux seuls 9 368 unités de logement, ce qui représente 83 % de l'objectif annuel fixé par la Province d'Ontario pour la Ville :

- **263 rue Queen Est** : six tours de 29 à 46 étages comptant 2 810 unités. Raison de ce retard : capacité insuffisante des égouts sanitaires.
- **241 rue Queen Est** : quatre tours résidentielles de 35 étages comptant 1 586 unités. Raison de ce retard : capacité insuffisante des égouts sanitaires.
- **1685 et 1710 rue Queen Est** : 704 unités résidentielles dans deux tours en hauteur jointes par un podium de cinq étages. Raison de ce retard : changement de zonage retenu en raison de la capacité insuffisante des égouts.
- **227 rue Vodden** : Plan directeur pour le réaménagement du Centennial Mall pour y construire 2 551 unités. Raison de ce retard : capacité insuffisante des égouts sanitaires.
- **249 rue Queen Est** : édifice résidentiel de 38 étages comptant 435 unités. Raison de ce retard : capacité insuffisante des égouts sanitaires.
- **253 rue Queen Est** : deux édifices de 33 et 38 étages comptant 652 unités résidentielles. Raison de ce retard : capacité insuffisante des égouts sanitaires.
- **137 ave. Steeles Est** : développement comptant 630 appartements limité par des contraintes liées aux égouts sanitaires et à l'approvisionnement en eau; seule la phase 1 a été entamée.

Les délais rencontrés pour l'avancement de ces demandes soulignent le besoin pressant de régler les contraintes de service régionales et l'urgence de générer un marché de l'immobilier et une croissance économique florissants à Brampton.

En janvier, la Région de Peel a présenté au Conseil régional des prévisions indiquant que le coût des immobilisations requises pour fournir les services nécessaires à l'atteinte des objectifs de logement provinciaux à Peel de 2023 à 2032 s'élevaient à 20,4 milliards de dollars. Ces investissements, qui excluent l'acquisition des propriétés et autres coûts accessoires, représentent plus du double du budget d'immobilisations de la Région sur 10 ans.

Les données récentes provenant du [recensement de 2021](#) révèlent que 90 % de la croissance nette de la population de la région de Peel est survenue à Brampton, indiquant l'attrait de la ville pour l'immigration et son besoin évident des infrastructures appropriées pour soutenir cette croissance. Au cours des trois dernières années, même en ayant approuvé plus de 8 000 demandes de nouvelles constructions résidentielles et émis 5 000 permis de construction pour des duplex annuellement, la Ville continue de faire face à des défis en raison des contraintes régionales de service qui freinent sa capacité de réaliser son potentiel.

Le 18 mai 2023, la Province a présenté le projet de loi 112, la *Loi Hazel McCallion*. En date du 7 juin 2023, ce projet de loi est en troisième lecture à l'Assemblée législative de l'Ontario. Si elle est adoptée, cette loi dissoudra la Municipalité régionale de Peel à compter du 1^{er} janvier 2025 et fera de Brampton, de Caledon et de Mississauga des municipalités à palier unique.

Citations

« Plus tôt cette année, la Région a confirmé que les coûts prévus pour atteindre les objectifs des municipalités seraient de 20,4 milliards de dollars sur dix ans. Brampton a investi massivement dans les infrastructures de ses voisins au cours des années et s'attend maintenant à la réciprocité afin de soutenir sa croissance explosive. Les contraintes de service régionales retardent la réalisation d'importants projets résidentiels, ce qui limite notre capacité à rencontrer les objectifs fixés par l'Ontario et freine notre croissance économique. Nous devons impérativement nous attaquer à ces contraintes afin que le développement de Brampton reste sur la bonne voie. »

- *Patrick Brown, maire, ville de Brampton*

« Brampton représente 90 % de l'accroissement de population de la région et cette croissance se poursuit, il devient donc essentiel d'obtenir les infrastructures de service qui permettront à nos projets résidentiels de se réaliser. Notre priorité reste la création d'une communauté dynamique et prospère où les gens peuvent habiter, travailler et s'épanouir. Plusieurs projets sont retardés par les contraintes de service imposées par la Région de Peel et nous devons régler ces problèmes pour atteindre nos objectifs provinciaux et procurer à nos résidents des emplois bien rémunérés à Brampton même par le biais des développements industriels. »

- *Michel Palleschi, conseiller régional, quartiers 2 et 6; président du comité de planification et de développement, Brampton*

-30-

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 700 000 habitants et plus de 90 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville
de Brampton

multiculturalmedia@brampton.ca